



POINT N° 4-2 : Organigramme du Pôle Sciences et Technologie

Dossier suivi et présenté par : Olivier Gédéon, Secrétaire général du Pôle Sciences et Technologie

Exposé des motifs :

La mise en œuvre de la déconcentration de plusieurs processus de gestion des ressources humaines, de la DRHDS vers les pôles, en janvier 2021, s'est traduite par le recrutement de personnels ayant la fonction de gestionnaire des ressources humaines, au sein de chaque pôle.

Au sein du Pôle Sciences et Technologie, une gestionnaire des ressources humaines de catégorie B a été recrutée en CDD depuis le 19 janvier 2021. Elle est rattachée hiérarchiquement au Secrétaire général du pôle.

La création de ce poste de gestionnaire RH constitue aussi la création d'un embryon de service RH de pôle, qui nécessite d'adapter l'organigramme des structures sur le SIRH, afin notamment de le mettre en cohérence avec l'organigramme hiérarchique du pôle.

Ainsi, il est proposé de créer, sous la structure « Pôle Sciences et Technologie » (responsable : le préfigurateur du pôle), une structure « Secrétariat général », dont le responsable serait le Secrétaire général du pôle, et d'y affecter la gestionnaire RH.

Sur un plan très pratique, cette solution permettrait au SG de pôle de gérer les congés et le temps de travail de la gestionnaire RH de pôle, en tant que supérieur hiérarchique, sous G2T.

Objet de l'avis :

Avis sur la présentation d'un organigramme du pôle Sciences et Technologie, faisant apparaître une structure « Secrétariat général » au sein de la structure « Pôle Sciences et Technologie ».

Projet d'avis : Le comité technique d'établissement émet un avis ... à la modification d'organisation du pôle Sciences et Technologie.